



# CONFRÉRIE DES GOURMETS DE MARSANNAY EN BOURGOGNE

*Ambassadrice de la Ville de Marsannay-La-Côte*

\*\*\*\*\*

## PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du VENDREDI 02 DECEMBRE 2016

### Ordre du Jour :

- 1- Approbation du PV de l'AG 2015
- 2- Rapport moral,
- 3- Rapport financier,
- 4- Renouvellement du tiers sortant – élection d'un nouveau membre,
- 5-Rappel à cotisation 2017, montant cotisation 2018,
- 6- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

### Préambule du Président Laborier :

« Madame l'Adjointe au Maire en charge des Finances, de la Vie Economique et de l'Emploi représentant Monsieur le Maire retenu par d'autres obligations, chères Consoeurs chers Confrères, chers amies, chers amis, bonsoir. Je vous demanderai de bien vouloir excuser Patrice Ollivier, membre de notre Conseil d'Administration retenu par des obligations professionnelles.

Pour cette assemblée générale ordinaire, 111 membres sont présents ou représentés sur 130 cotisants 2016 (soit 85%)...Nous pouvons donc ouvrir notre assemblée générale.

Je souhaiterais qu'auparavant nous ayons une pensée pour les Confrères ou leurs proches disparus depuis notre dernière assemblée générale :

Jeannine Pierron membre d'honneur et membre fondateur de notre Confrérie décédée le 15 décembre 2015, précédée de 5 jours par son mari François. Ils étaient les parents de notre Consoeur Valérie Sotty épouse de Bruno membre de notre Conseil d'Administration.

Marc Fineltin (invité de notre confrère J.L. Huguenot) intronisé en 2005 ; dernier chapitre en 2012.

Daniel Pommey dans nos premiers intronisés avec nos amis de la Confrérie St Antoine.

Annie Weynand viticultrice à Vertus (invitée de JL Huguenot) intronisée en 1993, décédée en octobre dernier.

Pierre Doré conjoint de Catherine Doré animatrice des ROP pendant de nombreuses années.

Madame Massip, maman de notre Confrère Pascal, membre de notre conseil d'administration ; ainsi que Madame Laborier mère.

J'aurai une pensée pour les familles des personnes décédées pendant cette année et pour lesquelles nous n'aurions pas eu l'information. »

Puis l'ordre du jour fixé est abordé :

## **1 - APPROBATION du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2015**

Premier point de l'ordre du jour, l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2015, au cours de laquelle nous avons adopté :

- le rapport moral du Président
- le rapport financier des trésoriers, validé par le vérificateur des comptes
- les perspectives pour 2016
- le renouvellement des 6 membres du tiers sortant et l'élection de 2 nouveaux membres
- le maintien du montant de la cotisation 2017 à 18,00 €.

Par ailleurs la parole a été donnée à Monsieur Viennet adjoint représentant Monsieur le Maire.

Soumis à l'approbation de l'assemblée, ce Procès Verbal est approuvé à l'unanimité.

*Mis au vote, le PV de l'AGO 2014 est adopté à l'unanimité*

## **2 - RAPPORT MORAL du Président :**

« L'activité de notre année 2016 a été essentiellement marquée par les préparatifs liés à notre 30ème anniversaire. Tout d'abord par l'organisation de la rencontre entre tous ceux qui avaient participé à la vie de notre association en tant que membres de notre conseil d'administration. C'est ainsi que le dimanche 10 avril 2016 au plus près de la date de l'assemblée constitutive et de celle de la déclaration en préfecture de 1986 plus d'une trentaine d'entre nous se sont retrouvés au Cellier du Prieuré.

La journée a débuté par la remise de la médaille du Grand Conseil à deux membres du conseil d'administration suivie d'un apéritif en présence de Monsieur le Maire de Marsannay la Côte et de Madame la Présidente de l'Office de Tourisme, puis pour un sympathique repas à la façon "Paulée" où chacun apportait ses flacons préférés.

A cette occasion un petit carnet de famille rappelait les différentes périodes de présence de chacun.

Puis ce fut la préparation du Chapitre du 30ème anniversaire. Pour ce faire et afin de donner à chacun la possibilité de participer à la préparation, trois commissions furent constituées qui eurent en charge : la décoration, l'animation et la communication. Et c'est le travail de tous qui a permis à 210 convives de vivre ce chapitre dit du "Pas d'Armes", présidé par Marie Vindy auteure dijonnaise qui nous avait fait le plaisir de participer à une soirée dédicaces à la médiathèque de Marsannay que je remercie pour sa coopération. Le chef Philippe Poillot mettait tout en œuvre pour la réussite de cette soirée pour laquelle l'accord mets-vins avait été recherché par nos spécialistes.

L'autre volet important de cette année fut celui de l'intensification de notre démarche de communication pour laquelle un effort particulier a été mené par notre participation à diverses manifestations extérieures, en conférences, en documentation et contacts avec les médias. C'est une volonté clairement exprimée de se faire encore mieux connaître malgré 30 ans d'existence. Je laisserai le soin à Michel Lecomte en charge de ce domaine de détailler cette démarche particulière de l'année 2016 et les perspectives 2017.

Mais je ne saurais négliger qu'en 2016 nous avons changé de tenue substituant la robe à la cape. Ces capes furent l'objet d'une location à un lycée agricole du département de l'Yonne qui les a utilisées dans le cadre d'un concours de présentation de son établissement au salon de l'agriculture. Peut-être une perspective ...!

Une autre activité que je souhaiterais évoquer, menée de façon mensuelle depuis de nombreuses années par un groupe de Gourmets qui ne demande qu'à se développer, qui s'intitule les ROP, "Rencontres Œnophiles Patarates", pour laquelle je demanderai à Christian Charvet qui en a la responsabilité de nous faire le point de l'activité 2016 et des projets 2017.

Toutes ces activités, au-delà de leur intérêt convivial, d'échanges et de promotion, se mesurent aussi à l'aune des dépenses et des recettes. Je laisserai donc le soin à nos deux trésoriers Philippe Privat et Michel Amalric de nous présenter les comptes 2016 qui ont été préalablement contrôlés par Claude Alabouvette.

Comme vous pourrez le constater par ces différents comptes-rendus, nous avons répondu tout au long de cette année aux objectifs de notre Confrérie c'est à dire mettre en valeur les produits de Marsannay la Côte et de la Côte de Nuits.

Merci de votre attention, je cède donc la parole à nos différents intervenants. »

## **2.1- La COMMUNICATION en 2016 par Michel Lecomte**

### **MANIFESTATIONS**

La Confrérie des Gourmets de Marsannay-la-Côte en Bourgogne, Ambassadrice de la Ville de Marsannay-la-Côte a initié ou participé à plusieurs manifestations en 2016.

- Défilé des Confréries à la Saint Vincent de Dijon, le 31 janvier (11 confrères)
- Conférence-Dégustation sur le Tastevin avec la participation de Maurice DUSSORT, Antiquaire à Beaune, le 3 mars.
- Journées Gourmandes de Marsannay-la-Côte, le 13 mars.
- Paulée des vigneron de Marsannay, le 22 mars.
- Commémoration du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la CGM, le 10 avril.
- Patarate Gourmande, la CGM tenait le stand « Apéritif » La Mûrée, le 29 mai.
- Journées des Confréries à Auxonne, le 12 juin.
- Séance Dédicace à la Médiathèque de Marsannay-la-Côte avec Marie VINDY, Présidente d'Honneur du Chapitre, le 11 octobre.
- Chapitre Magistral du Pas d'Armes – 30<sup>ème</sup> anniversaire, le 15 octobre.
- Journée Bourguignonne, le 16 octobre.
- Défilé des Confréries à la Foire Gastronomique de Dijon, le 6 novembre.

### **PRESSE**

Plusieurs articles traitant ou associant la Confrérie des Gourmets sont parus dans le Bien Public cette année (avec sans doute, la plus large exposition médiatique de ces dernières années) :

1. Le 9 février 2016 sur la possibilité de voir Catherine Teyssandier présidente d'honneur du 52<sup>ème</sup> Chapitre.
2. Le 14 février 2016 sur la Conférence-Débat sur le Tastevin
3. Le 10 avril 2016 sur le trentième anniversaire de la Confrérie des Gourmets
4. Le 30 mai 2016 sur la Présidente d'honneur du Chapitre : Marie VINDY
5. Le 3 septembre 2016 sur le Bœuf Bourguignon
6. Le 15 octobre 2016 sur le Chapitre du 30<sup>ème</sup> anniversaire

## **TV - RADIO**

Participation de la **Confrérie** dans une émission « Les Bobards Bourguignons » sur France Bleu Bourgogne semaine du 7 au 11 mars. Un reportage sur France 5 – « la quotidienne – la suite » sur le Bœuf Bourguignon passage le 21 octobre.

## **MATERIEL**

Un « **Kakemono** » a été réalisé cette année permettant une meilleure identification de la **Confrérie** lors des manifestations. Dérouleur 80 x 200 cm en quadrichromie – Fabrication Studio Leonard.

## **DOCUMENTS**

Plusieurs documents ont été conçus, élaborés et produits en 2016 pour la Confrérie.

1. Bulletin de Liaison n°14 « Autour de la Mûrée » avec un encart central sur la Conférence-Débat sur le Tastevin – Janvier – équivalent 3 feuillets recto/verso – 6 pages couleur – Fabrication Imprimerie S’Print – 380 exemplaires.
2. Flyer (Feuille volante) recto/verso annonçant le 52<sup>ème</sup> Chapitre Magistral spécial 30<sup>ème</sup> anniversaire – Fabrication en photocopies couleur chez Bureau Vallée – 500 exemplaires.
3. Carnet de Famille 30<sup>ème</sup> anniversaire distribué le dimanche 10 avril 2016 lors du repas anniversaire – Fabrication en photocopies couleur chez Bureau Vallée – 30 exemplaires.
4. Invitation au 52<sup>ème</sup> Chapitre Magistral spécial 30<sup>ème</sup> anniversaire avec coupon-réponse – Fabrication Studio Leonard – 1000 exemplaires.
5. Fabrication 2000 enveloppes au Logo de la Confrérie – Fabrication Studio Léonard.
6. Menu du « Chapitre Magistral du Pas d’Armes » avec dédicace de Marie VINDY, Présidente d’Honneur du Chapitre – Fabrication Imprimerie S’Print – 220 exemplaires.

## **SITE INTERNET**

Le site Internet de la Confrérie a été enrichi tout au long de l’année. Sa fréquentation sur une année du 1<sup>er</sup> novembre 2015 – 31 octobre 2016 est de :

- Visiteurs différents : 6 645
- Visites du site : 11 861
- Pages vues : 89 013

## **GROUPE COMMUNICATION**

Le Groupe Communication est composé de : Michel AMALRIC, Patrice OLLIVIER, Bruno SOTTY et Michel LECOMTE (Animateur).

## **FACEBOOK**

L'analyse au sein du groupe Communication se poursuit, notamment sur la meilleure façon de réaliser la page ou le profil Facebook concernant la **Confrérie des Gourmets de Marsannay-la-Côte en Bourgogne**.

### **2.2- Les ROP 2016 : présentation par Christian Charvet**

**BUT :** Approfondir les techniques de dégustation des participants.

Améliorer la connaissance des vins

- En premier lieu les vins et le terroir de Marsannay, mais aussi de toute la Bourgogne.
- Egalement les autres régions viticoles françaises et leurs spécificités.
- Ainsi que les terroirs et les vins étrangers

**HISTORIQUE :** La première séance a eu lieu en novembre 1992 avec pour animatrice Catherine Martin-Poly de l'INAO.

Suite à la mutation de Catherine Martin-Poly, Catherine Doré, professeur de sommellerie à l'école hôtelière du Castel, a repris l'animation des soirées ROP.

Sans être un spécialiste j'ai repris depuis 8 ans l'organisation de ces soirées en faisant intervenir des professionnels, vigneron, géologue, cavistes, sommeliers et même économiste du marché des vins.

## **LES SEANCES :**

Les séances se déroulent le dernier mercredi de chaque mois sauf juillet, août et octobre à 20h30 à la salle communale du Rocher.

Pour des raisons pratiques et économiques les séances sont limitées à 22 participants.

Pour participer il faut être adhérent de la Confrérie et acquitter une inscription annuelle qui couvre les frais d'organisation (*100,00 € en 2016*).

Les thèmes abordés sont variés. Par exemple : un vigneron vient présenter ses vins, le pinot dans le monde, le Bordelais, les futurs 1<sup>er</sup> crus de Marsannay, les vins Italiens.....

## **SORTIES ŒNOLOGIQUES :**

Initialisées par Catherine Doré, chaque saison une sortie d'un week-end est organisée pour les membres des ROP.

Ces week-ends dans une région viticole française ont pour but de clore la saison en groupe. Le programme mêle tourisme, histoire, gastronomie, terroir, vins et bien sûr la convivialité.

### **3 – RAPPORT FINANCIER**

Celui-ci est présenté et commenté par le Trésorier, Philippe Privat, assisté de son Adjoint Michel Amalric.

La présentation des différentes opérations comptables l'exercice 2016 fait ressortir un bilan qui s'équilibre à la somme de 32 181,80 € dégagant un excédent 2016 de 4 107,90 €.

A cela s'ajoute une réserve patrimoniale (médailles, livres, boutique, visuels, cave) estimée à environ 11 000 €.

Parmi les commentaires des trésoriers figure la proposition du maintien de la cotisation 2018 à 18,00 € pour la troisième année consécutive.

Claude Alabouvette a procédé à la vérification des comptes de la Confrérie. Il confirme à l'assemblée la conformité et la bonne tenue des comptes présentés par ce rapport financier.

Invitée à faire des remarques ou observations sur ces deux rapports, l'assemblée n'en émet aucune.

Le vote à main levée accepté, *les deux rapports, moral et financier, sont adoptés à l'unanimité.*

Claude Alabouvette a donné son accord à la reconduction de ses fonctions de vérificateur pour 2017

### **4 – PERSPECTIVES ET PROJETS D'ACTIVITÉS POUR 2017**

Le Président présente ses projets d'activités, à savoir :

- Poursuivre notre participation aux différents regroupements de Confréries

- Imaginer différents thèmes de conférences à l'image de celle sur le Tastevin en 2016 (legs Lucotte à l'Université, les 3 châteaux du Tournoi, Les fruits rouges en lien avec la « Ferme des Fruits Rouges » et les Confréries du Cassis, du Pain d'Épice, de la Moutarde...)

- Reprendre nos animations musicales de type concert-dégustation en variant les thèmes musicaux et les lieux d'intervention. (Type jazz en cave)

- Répondre aux différentes invitations de participation qui peuvent nous être adressées localement ou extérieures (Patarate, Journées Gourmandes)

- Rechercher des possibilités d'interventions en accompagnement de rencontres nationales ou régionales à Dijon et proximité
- Réfléchir à un thème porteur pour notre 53ème Chapitre du 21 octobre 2017

## **5 - RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT – ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE**

**5.1 - Le 1<sup>er</sup> tiers est sortant cette année 2016.** Il est composé de : Jacques GERBET, Philippe GUYARD, Gérard LABORIER, Patrice OLLIVIER, Nicole PERREAUT et Philippe PRIVAT. Tous ont exprimé leur souhait de se représenter.

Sans autre candidature, et sans opposition au principe du vote groupé à main levée, les six renouvellements de mandat sont soumis au vote de l'assemblée.

*Tous sont élus à l'unanimité des votants.*

### **5.2 - Election d'un nouveau membre.**

Michel PRIEUR ayant fait connaître sa décision de cesser toute activité au sein de notre Conseil d'Administration lors de la Réunion de celui-ci le 5 octobre dernier, il convient de procéder à son remplacement. Parmi les Gourmets Chevaliers sollicités, Philippe Durand a accepté et nous a confirmé par écrit sa candidature au poste vacant. Sans autre candidature, le vote à main levée est accepté.

*Philippe DURAND est élu à l'unanimité.*

Il prendra rang dans le 2<sup>ème</sup> tiers renouvelable en 2017 en lieu et place de Michel Prieur.

## **6 - COTISATION 2017**

Comme évoqué par le trésorier adjoint dans le rapport financier, il est proposé, pour 2018, de maintenir la cotisation à 18,00 € pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.

*Cette proposition est entérinée par le vote unanime de l'assemblée*

## **7 – REMERCIEMENTS à Michel et Jacqueline PRIEUR**

**Le Président rend hommage à Michel et Jacqueline Prieur au nom du Conseil d'Administration :**

« Nous avons tout à l'heure procédé à l'heure à l'élection d'un nouveau membre afin que notre Conseil d'Administration soit complet.



En effet **Michel Prieur** nous a informés lors d'un récent conseil d'administration qu'il souhaitait mettre un terme à son activité au sein de la confrérie.

Michel Prieur a fait partie, comme deux autres membres encore ici présents, des membres fondateurs de notre confrérie lors de l'assemblée constitutive du 26 mars 1986.

Il devait prendre des responsabilités au sein du bureau le 18 novembre 1987, en me succédant en tant que président. Il occupera ce poste jusqu'en novembre 2011 en cédant la place à Christian Charvet, tout en restant 1<sup>er</sup> vice-président.

Il a donc participé et présidé à nombre de décisions et de péripéties qui ont jalonné les 30 ans d'histoire de notre confrérie : de l'écriture des statuts, à celle du cérémonial des chapitres, à la charte du bailliage, aux discours d'intronisation, à la liste avec leurs coordonnées des intronisés, à la participation à différentes manifestations, à l'évolution des tenues des confrères, à la présence et aux compte-rendus des différentes réunions de bureaux, de conseils d'administration, d'assemblées générales dont il n'a manquée aucune, je ne saurais tout énumérer car la liste serait trop longue.

Aussi **Michel Prieur** a-t-il souhaité au terme de ces 30 ans de mandat mettre un terme à celui-ci et reprendre un peu de liberté.

Il sera accompagné, mais seulement partiellement en cela par **son épouse Jacqueline**.

En effet, intronisée le 21 octobre 1996, Jacqueline sera élue membre du conseil d'administration le 29 novembre de la même année, et élue au bureau comme secrétaire le 4 février 1997, poste qu'elle ne quittera pas. Jacqueline nous a informés qu'elle souhaitait quitter ce poste de secrétaire tout en restant membre du conseil d'administration.

Elle a donc assuré en lien avec Michel toutes les tâches inhérentes au secrétariat de notre association. Sachant qu'au-delà Jacqueline a complété par le suivi des médailles l'entretien des housses de chaises, le suivi des éléments de nos tenues capes, coiffes, classement des photos et des archives, mais là aussi je ne saurais être exhaustif.

Aussi permettez-moi au nom de tous de vous adresser tous mes remerciements pour le travail réalisé par vous deux pendant ces 30 et 20 années.

Vous voilà avec une liberté et une semi-liberté retrouvées aussi c'est avec grand plaisir qu'au nom des membres du conseil d'administration je vous remets ce qui vous permettra de découvrir une table, un lieu, de votre choix à une date qui vous conviendra, la liberté. Sachant que ces quelques fleurs viendront compléter nos remerciements »

**8 - INTERVENTION de Madame BUGAUD Adjointe en charge des Finances et de la Vie Economique**, représentant Mr le Maire excusé. Celle-ci se dit ravie de constater la bonne santé de la Confrérie qui œuvre pour le renom de la commune à l'heure de l'inscription de nos climats au Patrimoine mondial de l'Unesco...Elle évoque la possibilité de travailler ensemble avec le Grand Dijon... Elle remercie le Président de son invitation.

## **9 - CLOTURE de l'AGO**

Le Président clôt cette Assemblée Générale Ordinaire en précisant que compte-tenu des modifications au sein du Conseil d'Administration celui-ci se réunira le 7 décembre prochain avec à l'ordre du jour la formation du nouveau Bureau notamment.

L'assemblée est conviée à la traditionnelle « mûrée » avant de déguster le dîner préparé par le Traiteur local, Benoît Renard.

*05 décembre 2016*